Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 3 (1874)

Heft: 10

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mœurs des enfants, et corriger leur caractère en dehors de la sanction et des secours qu'offre seule la religion? A moins d'abaisser la mission si noble de l'éducateur au métier d'éleveur de singes perfectionnés et d'instructeurs militaires, ainsi que le voudraient nos dignes collègues du *Lehrerverein*, il faut que le maître soit moral et religieux. Manquer ouvertement de religion et de moralité, serait scandale, dit M. Charbonneau; cacher son impiété et ses mauvaises mœurs, ce serait pis encore, de l'hypocrisie.

La discipline de l'école repose entièrement sur l'affection réciproque entre maître et élèves. L'enfant qui aime son maître, lui obéira avec joie, suivra volontiers ses conseils et lui accordera toute sa confiance. Mais que cette bonté ne consiste point dans une fausse crainte de s'aliéner les bonnes grâces des parents ou les sympathies des élèves. Celui qui s'inspirerait de pareils sentiments ne manquerait pas d'être châtié de son servilisme en devenant le jouet des caprices des enfants. Un dernier devoir à signaler avant de clore ce court examen, c'est l'exactitude. N'avoir d'heure fixe ni pour commencer, ni pour finir son école, s'absenter durant les leçons, ne suivre aucune ordre du jour sont les signes infaillibles d'une négligence trop grave pour qu'il soit besoin de s'y arrêter. Que l'école soit dans ses moindres détails le modèle de la vie d'homme dans laquelle l'enfant se prépare à entrer.

PARTIE PRATIQUE.

Système métrique.

Calcul mental sur les principales mesures métriques.

— SUITE ET FIN —

Le Kilomètre carré et la Lieue carrée.

1. *Question.* Une lieue carrée vaut 23,04 kilom. carrés (4,8×4,8 =23,04). Combien 5 lieues font-elles de kilomètres?

Solution. Si une lieue vaut 23 kilom. $^{4}/_{100}$, 5 lieues vaudront 5 fois 23,04=115,20 kilom. — R. 5 lieues valent 115 kilomètres, 20 hectomètres carrés.

2. *Question.* Prouver qu'une lieue carrée vaut 2304 hectares.

Solution. Un kilomètre carré vaut 100 hectares ; une lieue carrée ou plutôt 23,04 kilomètres vaudront 23,04×100 = 2304 hectares.

3. *Question.* Combien 60 kilomètres carrés font-ils de lieues carrées ?

Solution. 60 kilomètres font autant de lieues que 23,04 kilom. (1 lieue) sont contenus de fois dans 60=2 $^{1392}/_{2304}$ lieues. — Si l'on voulait réduire ce nombre de lieues en poses, on n'aurait qu'à multiplier 2 $^{1392}/_{2304}$ par 6,400 poses, valeur d'une lieue carrée.

4. *Question.* La population de la Suisse est d'environ 64 habitants par kilomètre carré. Combien cela fait-il d'âmes par lieue carrée ?

Solution. Sur 1 kilomètre carré, on compte 64 habitants ; sur une lieue ou plutôt sur 23,04 kilomètres, on comptera 23,04 fois 64=1474,56 habitants. — R. Cela fait 1474 habitants $^{14}/_{25}$ par lieue carrée.

Le Pied et le Mètre cubes.

1. *Question.* Un pied cube vaut 27 décimètres cubes. Combien 1,000 pieds font-ils de décimètres cubes ? — de mètres cubes (stères) ?

Solution. Si 1 pied cube vaut 27 décim.^{3}, 1,000 pieds ^{3} vaudront 1,000 fois 27 = 27,000 décimètres cubes. — Autant de fois nous pourrons mettre 1,000 décimètres cubes (1 stère) dans 27,000, autant de sières nous aurons. 1,000 dans 27,000 = 27 stères. — R. 1,000 pieds ^{3} valent 27,000 décimètres cubes ou 27 stères.

2. *Question.* Réduire 270 stères en pieds cubes.

Solution. 270 stères (mètres cubes) valent 270×1,000 décimètres ^{3}=270,000 décimètres cubes. — Nous aurons autant de pieds cubes que 27 décim.^{3} (1 pied cube) seront contenus dans 270,000 =10,000 pieds ^{3}. — R. 270 stères valent 10,000 pieds cubes.

3. *Question.* Un tas de gravier se vend à raison de 54 centimes le pied cube. A combien revient le stère ?

Solution. Si un pied cube ou plutôt 27 décimètres cubes se vendent 54 centimes, 1 décimètre cube se vendra le $^{1}/_{27}$ de 54=2 centimes, et 1,000 décimètres cubes (1 stère) se vendront 1,000 fois 2 centimes = 2,000 centimes ou 20 fr. — R. Le stère revient à 20 fr.

4. *Question.* Prouver qu'un moule de 126 pieds cubes mesure 3 stères $^{402}/_{1000}$.

Solution. Si nous multiplions 126 pieds par 27 décimètres cubes, nous trouverons 3402 décimètres cubes, nombre qui, divisé par 1000 décim.^{3} (1 stère), donne 3,402 stères.

5. *Question.* Le stère de bois se paye 10 fr. Quel est le prix du moule?

Solution. Lorsque le stère se paye 10 fr., le moule ou plutôt 3,402 stères se payeront 3,402 fois 10 = 34,02 fr. — R. Le prix du moule est de 34 fr. 2 centimes.

LES LOCUTIONS VICIEUSES.

ARISTE ET EUGÈNE.

PREMIER DIALOGUE.

Ariste. — Enfin, tu arrives, Eugène!.... Ma patience commençait à se lasser.... Aussi bien, j'allais me retirer; car voilà une heure *de temps* que je suis ici.

Eugène. — Bon! Ariste s'anime!.... Mais es-tu réellement ici depuis une heure?

Ariste. — Montre en mains, une heure *de temps.*

Eugène. — Dans ce cas, ma montre *va trop tard*: en effet, je croyais n'avoir été retenu qu'une demi-heure par un importun, qui s'acharnait à retarder ma marche et à m'accabler de questions intempestives.

Ariste. — Que ne quittais-tu ce malencontreux promeneur pour te rendre auprès de ton ami, impatient et heureux de te revoir?

Eugène. — C'est aussi à ce parti que j'ai dû me décider, enfin de compte. Le plus poliment possible j'ai congédié mon importun, et je *me suis en allé* à la course; aussi tu vois que j'ai *très-chaud* et que je suis tout essoufflé. N'importe, je t'ai fait attendre trop longtemps, et je te *demande mes excuses.*

Ariste. -- Je te pardonne volontiers ton retard d'autant plus que je suis bien *aisé* de te rencontrer.

Eugène. — Pour?....

Ariste. — Mais pour entamer la discussion que nous avons projetée sur les locutions vicieuses de la langue française.

Eugène. — Ah ça! je le veux bien.... Et c'est moi qui le premier te prends en flagrant délit d'incorrection. En effet, les *heures de temps* et les je suis bien *aisé* sentent beaucoup le langage primitif. Aujourd'hui, on se contente de dire une heure, je suis bien aise.

Ariste. — Tu as raison. Mais à mon tour, puisque tu es en verve d'épiloguer sur des vétilles, je me permettrai de te rappeler amicalement qu'on doit s'épargner la peine de *demander* des excuses, dès qu'on les fait. Et puis *encore*, quand la montre *va trop tard*, on la fait avancer, et on la règle de manière à ce qu'elle ne retarde plus à l'avenir. De plus, je *me* pensais que la grammaire nous prescrit de dire, je m'en suis allé, j'ai excessivement ou extrêmement chaud.

Eugène. — Je conviens que mes expressions n'étaient pas du